QUI SUIS-JE ? RÉFLEXIONS SUR LA DÉTERMINATION DE L'ASCENDANCE ETHNIQUE AU CANADA

JANE BADETS

Jane Badets a occupé le poste de statisticienne en chef adjointe du Canada, dans le domaine des affaires sociales, de la santé et du travail, où elle était responsable d'un large éventail de statistiques sociales, notamment sur la santé, la justice, l'éducation, le travail, le revenu, l'immigration, les peuples indigènes, les estimations démographiques et la démographie. Elle était également responsable du programme d'accès aux micro-données de Statistique Canada, notamment de ses centres de données de recherche. Aujourd'hui à la retraite, Mme Badets a occupé plusieurs autres postes de haut niveau à Statistique Canada, notamment la responsabilité de la Direction des statistiques sur l'éducation, le travail et le revenu, et de la Direction des sujets de recensement, des statistiques sociales et démographiques. Tout au long de sa carrière, Mme Badets a travaillé sur divers recensements de la population. Elle a supervisé le contenu et l'analyse du Recensement de 2016. Mme Badets est l'auteur de plusieurs articles et publications sur l'immigration et l'ethnicité. Elle est titulaire de deux diplômes d'études supérieures, dont une maîtrise en administration publique. Son diplôme de premier cycle était en sciences politiques et en économie.

INTRODUCTION

Cette année, à l'occasion de la fête de la Saint-Patrick, j'ai réfléchi à mon origine ethnique. Suis-je irlandaise ? J'ai des origines irlandaises, ayant deux arrière-grands-mères qui étaient irlandaises, dont l'une est mon homonyme. Cependant, je n'ai vraiment aucun lien avec la culture irlandaise ou la communauté irlandaise. Alors, est-ce que j'identifierais les Irlandais comme faisant partie de mon ascendance ethnique ? Si je répondais à la question sur l'origine ethnique du recensement de la population, devrais-je écrire *Irlandaise* ?

Mon dilemme n'est pas unique. D'innombrables personnes au Canada sont confrontées précisément au même dilemme lorsqu'elles répondent à la question sur l'origine ethnique sur le formulaire de recensement. Mon ascendance est-elle vraiment importante ? Ces informations sont-elles utiles pour les programmes de politique publique ou pour la prestation de services au Canada ?

Pour certains, il y a un intérêt considérable à ce que les Canadiens identifient et déclarent leur patrimoine ethnique. Ces dernières années, l'intérêt pour l'exploration de son patrimoine ethnique s'est

accru. Il existe des sociétés de recherche généalogique qui proposent des services permettant à une personne d'explorer ses origines et ses ancêtres. Pour ce faire, ces sociétés offrent l'accès à quelque 30 000 bases de données historiques, souvent basées sur des fichiers de recensement historiques.

QU'EST-CE QUE L'ASCENDANCE ETHNIQUE ?

Il est bien connu que l'ethnicité est un concept difficile à mesurer. Il n'existe pas de classification reconnue au niveau international. L'expérience a montré que les répondants (et les chercheurs) ont plusieurs interprétations de la signification des termes *ethnicité*, *ascendance ethnique*, *origine ethnique* et *identité ethnique*, qui sont tous souvent utilisés de manière interchangeable. La déclaration d'un ensemble d'origines ethniques dans une collecte de données reflète largement un certain nombre de facteurs, tels que la connaissance qu'a le répondant de l'histoire familiale, le nombre de générations au Canada, le temps écoulé depuis l'arrivée au Canada, ainsi que sa compréhension et ses opinions sur le sujet.

Les spécialistes en sciences sociales notent la fluidité inhérente au concept ethnique et utilisent des termes tels que *ethnicité symbolique* ou *options ethniques*, notamment en référence aux origines européennes[1]. Les gens peuvent avoir un certain héritage ethnique, mais cela ne signifie pas qu'il s'agit d'une expérience *vécue* avec un attachement étroit, comme à une culture, une communauté ou des coutumes. D'autres soulignent l'hétérogénéité culturelle au sein des groupes, l'importance du contexte social dans lequel les groupes sont identifiés et institutionnalisés, et la dichotomie entre le processus de catégorisation externe et l'auto-identification interne (Brubaker 2004). Mary Waters (1996) résume ainsi la situation :

> « Les spécialistes des sciences sociales qui étudient l'ethnicité ont depuis longtemps conclu que si l'ethnicité est fondée sur la croyance en une ascendance commune, elle est avant tout un phénomène social et non biologique. La croyance que les membres d'un groupe ethnique ont une ascendance commune peut ne pas être un fait. Il y a beaucoup de changements dans les identités ethniques d'une génération à l'autre par le biais des mariages mixtes, des changements d'allégeance et des changements de catégories sociales. »

Pour ceux qui participent à la collecte de données, il est difficile de poser une seule question qui puisse englober la complexité, la diversité et les diverses dimensions du concept ethnique. Dans ses efforts de collecte de données[2], Statistique Canada a mis l'accent sur l'ascendance ethnique, la définissant comme les origines ethniques ou culturelles des ancêtres d'une personne, se rapportant aux *racines* ancestrales ou à l'origine de la population, et à ne pas confondre avec la citoyenneté ou la nationalité.

1 L'*ethnicité symbolique* est une allégeance nostalgique, un amour et une fierté pour une tradition culturelle qui peut être ressentie et vécue sans avoir à être incorporée dans le comportement quotidien de la personne (Gans 1979). La sociologue Mary Waters a inventé le terme « options ethniques » pour exprimer l'idée que l'identité ethnique des descendants d'immigrants est flexible, symbolique et volontaire, et non un aspect définitif de leur identité (Waters 1990).

2 Il s'agit certainement d'un défi pour les enquêtes et les recensements, et d'un concept qui n'est pas facile ou évident à recueillir au moyen de sources de données administratives.

L'EXPÉRIENCE AU CANADA

Le recensement de la population a servi de principale source de données sur les origines ethniques des Canadiens, enregistrées dans presque tous les recensements depuis celui de 1871. Cet historique reflète la demande continue et de longue date pour ces informations, et constitue l'une des données les plus demandées du recensement.

Au fil du temps, la question ethnique du recensement est devenue emblématique de la complexité, des nuances et des nombreuses dimensions de la mosaïque ethnique au Canada. La question a évolué au fil des décennies, reflétant l'évolution de la composition ethnique de la population, la transformation des opinions sur l'ethnicité et la société canadienne, et la modernisation des méthodes de recensement et des technologies de saisie des données[3].

Plus récemment, la question sur l'ascendance ethnique a été posée dans le questionnaire détaillé de 2016 : « Quelles étaient les origines ethniques ou culturelles des ancêtres de cette personne » ? Le format de ce questionnaire comportait quatre espaces d'écriture, avec 28 exemples. Les exemples sont destinés à guider les répondants dans leur réponse à la question, sur la base d'une méthodologie de longue date pour la sélection des exemples[4]. Ils ne constituent donc pas des catégories de réponse.

Ce modèle de question a très peu changé depuis le recensement de 1996, bien que le texte ait subi quelques modifications mineures. Le changement le plus important est la liste d'exemples qui est modifiée pour chaque recensement sur la base d'une méthodologie établie. Le changement le plus important a été la présence et l'emplacement de l'exemple *Canadien/Canadienne*[5]. Cet exemple figurait en cinquième position dans le recensement de 1996, puis en première position dans les recensements de 2001, 2006 et 2016, et dans l'enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011[6].

Il n'est pas surprenant que la présence de l'exemple canadien sur le questionnaire ait conduit à un nombre considérable de réponses. Lors du dernier recensement, 11,1 millions de personnes ont répondu Canadien (seules ou en combinaison avec d'autres origines), soit près d'un tiers de la population. La plupart de ceux qui ont déclaré être Canadiens (89 %) avaient deux parents nés au Canada, et 70 % de toutes les personnes ayant répondu Canadien au

3 À la fin du XIXe siècle, le terme *racial* était utilisé dans les recensements. Il a été remplacé par *ethnicité* dans les recensements d'après-guerre, et limité à la lignée paternelle jusqu'aux années 1980.

4 Les 19 premiers exemples sont les origines les plus fréquemment mentionnées dans le précédent recensement. Des exemples de groupes culturels autochtones sont également proposés, et plusieurs exemples sont choisis pour couvrir les régions du monde qui ne sont pas déjà couvertes par les 19 origines les plus fréquemment déclarées. Au total, 28 origines sont énumérées à titre d'exemple pour chaque recensement.

5 L'apparition du terme *Canadien*, en tant qu'exemple, a fait de lui l'origine ethnique la plus fréquemment signalée au Québec. La raison en est que de nombreux répondants au Québec s'identifient aux premiers colons français en Nouvelle-France (Québec), qui à l'époque étaient appelés *les Canadiens*.

6 Le terme *Canadien* a été cité pour la première fois à titre d'exemple lors du recensement de 1996. Étant donné sa fréquence élevée, ce terme est devenu le premier exemple sur le formulaire de recensement de 2001. Au cours des années 1990, une campagne médiatique a été menée pour que les gens répondent *Canadien* sur le formulaire de recensement.

questionnaire se trouvaient dans deux provinces seulement, le Québec et l'Ontario.

TABLEAU 1. RÉPONSES TOTALES CONCERNANT L'ORIGINE ETHNIQUE *CANADIENNE*, 1991 À 2016

ANNÉE DU RECENSEMENT	RÉPONSES TOTALES CANADIENNES
1991	1 033 030
1996	8 806 275
2001	11 682 680
2006	10 066 290
2011	10 563 805
2016	11 135 965

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1991, 1996, 2001, 2006 et 2016 ; Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

LES DÉFIS

La question de l'origine ethnique a posé certains défis aux recenseurs et à ceux qui veulent analyser les données sur l'ethnicité au fil du temps.

EXEMPLES OU CATÉGORIES DE RÉPONSES ?

L'un des principaux défis consiste à fournir des exemples à la question sur l'origine ethnique. La présence de cette liste d'exemples a influencé la déclaration de certaines origines (celles énumérées à titre d'exemples), ou la non-déclaration d'autres origines (celles non énumérées à titre d'exemples). Il semble évident que de nombreux Canadiens ont interprété les exemples comme étant semblables à des catégories de réponse, et que cela a influencé la répartition globale des origines ethniques d'un recensement à l'autre.

Une illustration relativement récente de ces facteurs est la baisse du nombre de Juifs entre l'ENM 2011 et le recensement de 2016[7]. En 2016, 143 655 personnes ont déclaré une origine ethnique juive, seule ou en combinaison avec d'autres origines, ce qui représente une baisse de 54% par rapport au nombre déclaré dans le cadre de l'ENM 2011 (309 650 personnes). Les Juifs n'apparaissent pas comme exemple pour la question ethnique de 2016 (conformément à la méthodologie de longue date pour la sélection des exemples), alors qu'ils figuraient parmi les exemples fournis dans l'ENM 2011 et les recensements précédents. Statistique Canada, en collaboration avec un groupe consultatif d'experts, a effectué une analyse approfondie des tendances de déclaration des Juifs au cours de plusieurs recensements. La conclusion a été que « les exemples figurant sur le questionnaire peuvent influencer les résultats en donnant un coup de pouce aux origines figurant parmi les exemples, par rapport à celles qui n'y figurent pas ». (Smith et McLeish 2019).

CANADIEN, HEIN ?

De nombreuses personnes déclarent maintenant être Canadien sur le formulaire de recensement,

7 L'exemple juif dans la question de l'origine ethnique a été remis en question comme faisant référence à une religion ; cependant, de nombreuses personnes au Canada considèrent le judaïsme comme leur origine ethno-culturelle.

soit comme seule réponse, soit en combinaison avec d'autres origines. Cela est dû en grande partie au fait que le terme *Canadien* figure en exemple sur le formulaire de recensement, ce qui illustre bien comment les exemples peuvent créer des biais dans les réponses.

Les personnes ayant une longue histoire dans le pays, remontant à plusieurs générations, et peut-être incertaines des origines à déclarer sur le formulaire de recensement, peuvent choisir d'écrire simplement *Canadien*. Bien que ce ne soit pas un problème en soi, il n'est pas clair si les personnes ont le sentiment qu'il s'agit de leur identité, de leur nationalité ou de leur citoyenneté. Le fait d'inscrire *Canadien* comme premier exemple indique aux répondants des messages peut-être contradictoires quant à savoir si la question mesure l'ascendance ethnique ou, en fait, l'identité ethnique – le groupe que les gens associent le plus à leur ethnicité. Cela peut signifier que la question est davantage une question symbolique qu'une évaluation de l'origine ancestrale d'une personne. Quoi qu'il en soit, il n'est pas clair, lors de l'analyse des données, ce que signifient réellement les réponses de *Canadien*.

Les recenseurs, à l'époque où Canadien est devenu le premier exemple, s'inquiétaient de l'utilité des données obtenues, et avaient même songé à supprimer la question du recensement[8].

Dans le sillage du recensement de 2001, Statistique Canada a mené l'enquête sur la diversité ethnique en 2002. Avec la multiplication des déclarations et des appels à déclarer *Canadien* aux recensements, l'enquête a été réalisée pour mieux comprendre comment les Canadiens de différentes origines ethniques interprètent et communiquent leur ethnicité. Un accent particulier a été mis sur la distinction entre l'ascendance ethnique et l'identité ethnique d'une personne.

PATRIMOINE MÉTISSÉ

Un autre aspect déroutant de la question de l'origine ethnique est le nombre d'origines que les gens peuvent (ou devraient) déclarer. Depuis 1981, le recensement a accepté que les répondants déclarent plusieurs ascendances et, lors des derniers recensements, on a permis de recenser jusqu'à six origines[9]. Cela n'a de sens que dans la mesure où cela reflète la complexité des origines de la population au Canada, les multiples vagues d'immigration vers le pays et les générations subséquentes nées au Canada. En 2016, quatre personnes sur dix ont déclaré plus d'une origine. (Tableau 2, Déclaration de multiples origines ethniques, 1991-2016).

La déclaration d'origines ethniques multiples a toutefois entraîné des difficultés considérables quant à la manière dont les informations sont compilées, diffusées et interprétées. Pour les chercheurs, il est difficile d'utiliser et d'analyser efficacement les données. Pour chaque origine publiée à partir du

8 À cette époque, le Canada n'était pas le seul pays à avoir des difficultés avec la question de l'origine ethnique. Lors du recensement australien de 2001, 36 % de la population a répondu australien à la question sur l'origine ethnique. Comme au Canada, *Australien* était un exemple sur le questionnaire du recensement australien.

9 En 2016, 250 origines ethniques différentes ont été rapportées, ce qui témoigne de la diversité des ascendances ethniques au Canada.

TABLEAU 2. DÉCLARATIONS D'ORIGINES ETHNIQUES MULTIPLES, 1991 À 2016

ANNÉE DU RECENSEMENT	RÉPONSES MULTIPLES TOTALES	POPULATION TOTALE
1991	7 794 280	26 994 045
1996	10 224 495	28 528 125
2001	11 331 490	29 639 035
2006	12 921 445	31 241 030
2011	13 816 025	32 852 320
2016	14 162 175	34 460 065

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1991, 1996, 2001, 2006 et 2016 ; Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

recensement, il y a un compte de réponses uniques et un compte de réponses multiples[10]. Il est donc difficile de construire une ventilation de la composition ethnique de la population, dans laquelle les catégories s'excluent mutuellement. En outre, il n'est pas certain que toutes les réponses multiples indiquent réellement un *héritage mixte*. Dans certains cas, les réponses multiples ne sont pas mutuellement exclusives, mais plutôt des précisions sur une origine ethnique (par exemple *Punjabi, Indien de l'Est* ou *Somalien, Africain*). On ne sait pas non plus si l'ordre dans lequel les personnes interrogées énumèrent leurs origines multiples est significatif.

Toutes ces expériences au fil du temps soulignent la fluidité de la déclaration des ascendances ethniques au Canada, et l'évolution du contexte social dans lequel elles sont déclarées. Cela rend la comparabilité historique presque impossible. La situation est compliquée par le fait que certaines personnes déclarent des origines spécifiques dans un recensement, mais pas nécessairement les mêmes dans un autre recensement[11].

GRAPHIQUE 1. RÉPONSES MULTIPLES CONCERNANT L'ORGINE ETHNIQUE, 1991 À 2016

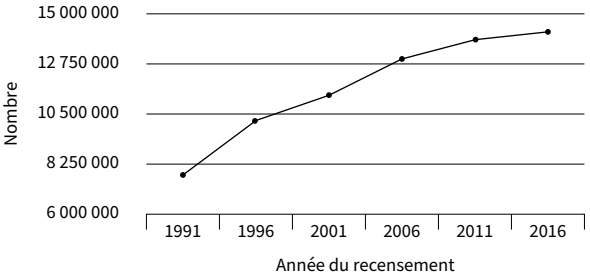

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1991, 1996, 2001, 2006 et 2016 ; Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

POURQUOI RECUEILLIR DES DONNÉES SUR L'ASCENDANCE ETHNIQUE ?

Malgré tous ces défis, les informations sur l'ascendance ethnique sont très convoitées et sont importantes pour les communautés à travers le Canada,

10 Il y a réponse unique lorsqu'un répondant ne fournit qu'une seule origine ethnique. Une réponse multiple se produit lorsqu'un répondant fournit deux origines ethniques ou plus, et les "réponses totales" sont la somme des réponses uniques et multiples pour chaque origine ethnique saisie dans le recensement.

11 Un autre facteur influençant les comparaisons historiques est que le recensement est essentiellement une déclaration par procuration, ce qui signifie que d'un recensement à l'autre, différentes personnes d'un même ménage pourraient déclarer différemment l'héritage ethnique des autres membres.

ainsi que pour les organisations ethniques qui souhaitent connaître la taille, la composition et la situation socio-économique des groupes qu'elles représentent.

Il existe une demande croissante pour disposer d'informations ethniques ou raciales désagrégées afin de pouvoir examiner les inégalités et comprendre la situation des minorités et des populations vulnérables dans notre société. Lors de la pandémie de la COVID-19 au Canada, des appels répétés ont été lancés en faveur de la collecte de données de santé et d'autres données fondées sur l'origine ethnique ou raciale. Ces données sont importantes pour comprendre si certaines communautés ethniques sont plus vulnérables à la COVID-19, et pour connaître les impacts socio-économiques de la pandémie et des directives de santé publique. L'absence d'indicateurs clés par ethnie ou par race est considérée comme une lacune majeure en matière de données – une lacune qui doit être comblée pour soutenir une prise de décision pleinement fondée sur des preuves. Sans ces données, les responsables de la santé et d'autres services publics agissent à l'aveuglette lorsqu'il s'agit d'aborder les vulnérabilités et les impacts différentiels.

Les données détaillées sur l'ethnicité servent également à d'autres fins. Elles soutiennent les politiques d'équité en matière d'emploi et les politiques visant à assurer l'égalité des chances dans une société et à lutter contre le racisme et la discrimination[12].

La question de l'ethnicité peut être encore plus pertinente et utile si elle est conjuguée à d'autres questions ethnoculturelles, telles que le lieu de naissance des parents (pour identifier les première, deuxième et troisième générations), le statut de minorité visible, l'identité autochtone, ainsi que le pays de naissance, l'appartenance religieuse et la langue. Toutes ces questions permettent de brosser un portrait riche et complet de la mosaïque ethnoculturelle du Canada.

La question de l'ascendance ethnique est également essentielle pour comprendre la diversité des parcours de populations telles que la population noire et les peuples autochtones (Premières Nations, Métis et Inuits), ainsi que la diversité au sein de ces populations. En 2016, plus de 200 origines ethniques ont été déclarées par la population noire[13], et près de 30 % ont déclaré plus d'une origine ethnique. Plus de deux millions de personnes ont déclaré une ascendance autochtone, tandis que 1,7 million de personnes se sont identifiées comme membres des Premières Nations, Métis ou Inuits. Il est important de comprendre la diversité de ceux qui disent avoir un héritage particulier tel que noir ou autochtone, ainsi que de ceux qui s'identifient comme noirs ou autochtones. Les parcours, les problèmes et les défis socio-économiques de ces groupes peuvent être différents, tout comme le degré d'inégalité et de marginalisation auquel ils sont confrontés peut être différent.

12 Il sera important de disposer de données détaillées sur l'ethnicité afin de soutenir et d'étayer la « Stratégie canadienne de lutte contre le racisme 2019-2022 » du gouvernement du Canada.

13 *Noir* est une catégorie de réponse sous la question « Groupe de population/minorité visible » – une question distincte de la question sur l'origine ethnique sur le formulaire de recensement. De même, la question sur l'auto-identification des autochtones est distincte de la question sur l'origine ethnique.

CONCLUSION

Le prochain recensement de la population aura lieu en 2021. Le contenu du questionnaire de recensement au moment de la rédaction de cet article n'a pas encore été rendu public. Il sera intéressant de voir comment les recenseurs poseront la question de l'ethnicité en 2021. Statistique Canada a testé des versions alternatives de la question lors du test du recensement de 2019, en mettant à profit la collecte électronique pour minimiser les biais de réponse liés à la question actuelle en ce qui concerne les exemples. Quelle que soit la question ou le format, elle reflétera sans aucun doute une fois de plus la complexité de la mosaïque ethnique au Canada. Les difficultés d'interprétation des données émanant de la question subsisteront probablement, car le concept d'ethnicité lui-même est insaisissable, fluide, socialement construit et parfois porteur de symboles.

RÉFÉRENCES

Brubaker, Roger (2004) *Ethnicity without groups*. University of California Press.

Gans, Herbert (1979) « *Symbolic Ethnicity: The future of Ethnic Groups and Cultures in America* ». *Ethnic and Racial Studies* 2(1)

Smith, Trevor and Scott McLeish (2019) « *Technical Report on Changes in Response Related to Census Ethnic Origin Question: Focus on Jewish Origins, 2016 Census Integrated with 2011 National Household Survey* ». Statistics Canada.

Statistique Canada (2019). « Diversité de la population noire au Canada : Une vue d'ensemble ».

Statistique Canada. (2017) « Guide de référence sur l'origine ethnique, Recensement de la population », Recensement de 2016.

Statistique Canada (2017). « Origines ethniques et culturelles des Canadiens : Portrait d'un riche patrimoine », Recensement de la population, Recensement de 2016.

Waters, Mary C. (1990) *Ethnic Options: Choosing Identities in America*. University of California Press.

Waters, Mary C. (1996). *"Optional Ethnicities: For Whites Only?" Origins and Destinies: Immigration, Race and Ethnicity in America*, edited by Sylvia Pedraza and Ruben Rumbaut, 444-454. Belmont, CA: Wadsworth Press.

White, P. Badets, J. and Renaud V. (1993) « *Measuring ethnicity in Canadian censuses* », in G. Goldman and N. McKenny (eds) *Challenges of Measuring an Ethic World: Science, Politics and Relation*. Statistics Canada the United States Bureau of the Census.